

# COMPTE RENDU RELATIF AUX ACTIVITÉS ENTREPRISES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MARQUAGE DES THONIDÉS

SCRS/1997/114

Col.Vol.Sci.Pap. ICCAT, 48 (3) : 333-334 (1998)

Strour, A.<sup>1</sup>

+ Libye

Dr. Atik Larbi El Haoui : Directeur du CRRVM  
Dr. Ali Mujahid : Chercheur au CRRVM  
Dr. Ahmed G. Abukhader : Economiste au CRRVM  
Pr. M.Y.Omar : Professeur à l'Université des Sciences.

Lors de la mission du Dr. Eric Prince qu'il a effectuée au Maroc durant la première semaine du mois de juillet 1997, dans le cadre du programme de sensibilisation sur les activités de marquage des thonidés, il a été convenu que j'assume la tâche de coordinateur de ce programme au niveau des pays de l'Afrique du Nord.

Dans ce contexte, j'ai effectué, du 1 au 6 octobre 1997, une mission en Tunisie et Libye, dont le but est de discuter avec les responsables locaux de l'importance du nouveau programme de marquage, faisant appel à l'utilisation de marques-archives, et des différents aspects techniques liés à la reconnaissance des poissons marqués et à la manière dont il faut agir pour récupérer cette marque et pour informer soit l'ICCAT soit le coordinateur régional de ce programme.

## Calendrier de la mission

- 1 octobre 1997 : Départ de Casablanca
- 2 octobre 1997 : Travail à l'INSTM (Tunisie)
- 3 octobre 1997 : Voyage à Djerba (Tunisie) puis à Tripoli (Libye)
- 4 octobre 1997 : Travail au Centre de Recherche sur les Ressources Vivantes Marines (CRRVM) (Tajoura, Libye)
- 5 octobre 1997 : Voyage de Tripoli à Djerba puis à Tunis
- 6 octobre 1997 : Retour à Casablanca

## Personnes contactées.

+ Tunisie

- MM. Amor Abed : Directeur de l'INSTM
- Abdellah Hattour : Chercheur à l'INSTM, chargé du suivi des thonidés.

## Déroulement de la mission

Mes hôtes étaient Messieurs Abdellah Hattour et Ali Mujahid, respectivement de l'INSTM (Tunisie) et le CRRVM (Libye).

La mission consistait à présenter aux responsables locaux, le nouveau programme de marques-archives:

Il a été expliqué que l'ICCAT avait toujours des manques au niveau des informations sur le schéma de migration des thonidés quoique les marques conventionnelles permettaient de mettre en évidence des déplacements de grande envergure de ces espèces. Les marques archives viennent pour mieux cerner le schéma de migration des thonidés, chose qui permettra certainement de mieux évaluer les stocks de ces espèces et par la suite, d'assurer une gestion rationnelle de ces ressources.

Les données préliminaires relatives au nombre de poissons déjà marqués par ces marques-archives, le lieu et la période de marquage, le poids des poissons marqués etc., ont été présentées aux responsables des deux institutions.

Par la suite, une vingtaine d'exemplaires des posters élaborés par l'ICCAT pour la sensibilisation des pêcheurs, ont été remis aux hôtes respectives des deux institutions, de même qu'un film documentaire sur l'opération de marquage (par marque-archives à effectuées dans les côtes américaines). Il a été expliqué que ces posters étaient destinés à tous les intervenants dans l'exploitation des thonidés.

Des explications ont été données sur les dispositions prises par les équipes chargées du marquage pour rendre facilement identifiables, les poissons porteurs d'une marque-archives ainsi que celles prises par l'ICCAT pour encourager la recapture des marques et notamment la réservation de récompenses intéressantes.

<sup>1</sup> Institut Scientifique des Pêches Maritimes, 2 rue de Tiznit, B.P. 21, Casablanca 01, Maroc.

Les modalités de récupération des marques ainsi que de contact soit avec l'ICCAT soit avec le coordinateur régional, ont été bien expliquées aux responsables des deux institutions

Il est à noter que Monsieur Abdellah Hattour a fait certaines remarques sur la conception du poster, qui sont à même de le rendre mieux compréhensible; il s'agit de mentionner au niveau du titre, qu'il s'agit du poisson à récupérer en Atlantique et en Méditerranée (le poster fait allusion à l'Atlantique seulement). Pour un marin pêcheur, il est effectivement difficile, de comprendre que pour l'ICCAT, l'Atlantique inclut également la Méditerranée.

La deuxième remarque: M. Hattour propose d'agrandir le poster afin qu'il soit plus lisible et plus remarqué par les pêcheurs.

Il n'a pas été possible de tenir des réunions dans des centres de pêche notamment en raison du fait que cette mission est programmée avant le début des saisons de pêches dans les deux pays visités. Néanmoins, Messieurs Hattour et Mujahid, disposent maintenant de tous les éléments pour prévoir des missions de sensibilisation sur ce programme et ce, avant les prochaines campagnes de pêche. D'ailleurs, les deux hôtes tunisien et Libyen ont bien voulu assurer la tâche de coordinateur national pour ce programme de marquage.

M. Hattour a prévu déjà, en marge d'une mission portant sur un autre thème, de procéder à des séances de sensibilisation sur ce programme, au niveau des centres de pêche situés au sud de Tunis et ce, avant le mois de février prochain.

Afin de planifier l'intervention des scientifiques locaux, pour assurer un suivi de près, du programme de marquage des thonidés, des discussions ont été engagées sur les pêcheries thonières dans les deux pays:

#### + en Tunisie :

La pêche des thonidés est pratiquée par des madragues et des thoniers senneurs. La période d'activité des madragues se situe entre avril et mai, celle des senneurs, entre mars et juillet/septembre. Les espèces cibles sont surtout la thonine et le thon rouge. Les points de débarquement des senneurs s'étalent sur une distance de 1300 km et dépendent d'une dizaine de Directions régionales de pêche. Donc, l'action de M. Hattour pour promouvoir ce programme de marquage est prévue au niveau de 10 centres de pêches (incluant également les madraguiers).

#### + en Libye

La madrague et la palangre sont les techniques de pêche utilisées en Libye, pour la pêche des thonidés. Le thon rouge constitue l'espace prédominant dans les captures. Pour les palangriers, les points de débarquements s'étalent sur une distance de 150 km. La saison de pêche se situe entre avril et juillet. Il est à noter que le système existant d'observateurs à bord des palangriers, augmentera certainement les chances de retrouver des poissons marqués. Le coordinateur national prévoit d'intervenir au niveau du corps des observateurs ainsi qu'auprès des madraguiers, en vue d'une sensibilisation sur le programme de marquage de l'ICCAT.

En outre, il est à noter l'accueil chaleureux qui m'a été réservé par Messieurs Abed et Haouni, Directeurs respectivement de l'INSTM et du CRRVM ainsi que par toutes les personnes avec lesquelles j'ai eu à travailler. Les responsables des deux institutions ont manifesté un grand intérêt pour le programme de l'ICCAT et leur prédisposition à apporter leur concours pour la réussite de ce programme.

Par ailleurs, comme il a été convenu lors de la mission du Dr. Prince au Maroc, une mission a été effectuée, durant le mois de septembre 1997, dans le site de Ksar Sghir (Nord du Maroc), afin de relever certains éléments permettant de se prononcer sur la possibilité de mener un marquage de thon rouge, de la récente pêcherie artisanale qui s'est développée dans la région sus-mentionnée.

Il ressort de cette mission que :

les thons d'un poids inférieur à 150 kgs mettent entre 1 et 2 heures pour être mis à bord, après avoir mordu à l'hameçon. Ces poissons sont récupérés dans un état permettant leur relâchement en mer et la probabilité est très grande pour qu'ils puissent rester vivants. Par contre, les thons de grande taille (supérieurs à 150 kgs) mettent jusqu'à 4 heures pour être récupérés après avoir mordu à l'hameçon. Il est à rappeler que la technique de pêche est la ligne à main.

Il ressort donc, qu'il est possible de procéder à un marquage du thon rouge dans la région de Ksar Sghir, à condition de le pratiquer sur des individus d'une taille inférieure à 150 kgs.